

# PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE ET PROMOTION DE LA BIENTRAITANCE ET DU QUESTIONNEMENT ÉTHIQUE EN EHPAD

## Contexte de la formation :

Il s'agit d'accompagner les ESMS dans leur démarche de réflexion sur une vision commune de l'éthique, de la prévention de la maltraitance et de la promotion de la bientraitance avec l'équipe pluri-professionnelle et l'ensemble des cadres d'un établissement. Ceci afin de permettre de repenser les instances de pensée commune à partir de l'éthique et de la bientraitance / empowerment.

## Objectifs :

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les phénomènes de maltraitance à travers une définition et une caractérisation des risques et situations rencontrées par les personnes en situation de vulnérabilité.
- Réagir à travers l'identification des outils et acteurs permettant de signaler et de résoudre un risque ou une situation de maltraitance.
- Disposer de connaissances qui appuieront l'analyse collective et l'action.
- Prévenir les maltraitements par une meilleure appréhension de ces phénomènes et par l'adoption d'un accompagnement d'un comportement bien traitant à l'égard des personnes concernées.
- Appréhender les fondamentaux et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles en matière de bientraitance.
- S'accorder sur les dimensions d'une réflexion éthique dans la pratique.

## Programme :

Le programme se déroule sur 3 jours de formation à dupliquer, selon les cas, si le nombre des professionnels, ou l'exigence du service, le nécessitent. Plus un jour de regroupement des professionnels formés.

### Jours 1, 2 et 3 :

- Partager, de faire un état des lieux pour voir ce qui va dans le sens de la bientraitance et ce qui s'en écarte, à partir de cas pratiques.
- Acquérir des concepts, lois et RBPP qui deviendraient communs à tous les professionnels, y compris les chefs de service, et d'aboutir à la construction d'une charte de la bientraitance.
- Aboutir à la création et l'utilisation d'outils de repérage de prévention des maltraitements associés à l'éthique au travail, à la cohérence de l'équipe.
- Le travail autour de la bientraitance, de la prévention de la maltraitance vis-à-vis personnes accueillies mais aussi institutionnelle (organisation, plannings, repérage...), de l'éthique, aboutira à la projection d'instance institutionnelle de réflexion éthique.

### Jour 4 :

Regroupement des professionnels formés :

- Partager les aboutissements de chaque groupe et construire des outils institutionnels de prévention de la maltraitance et promotion de la bientraitance (lexique institutionnel de la maltraitance, affiche

## Public visé :

Tous les professionnels d'un établissement.

## Prérequis :

Aucun.

## Durée :

3 jours, de 9h à 17h, soit 21h par groupe + 1 jour de regroupement (7h)

## Lieux et dates :

Sur site

## Organisation :

Ensemble des professionnels d'un établissement

## Tarif :

- 1 450 € / jour

prévention de la maltraitance, questionnaire bientraitance) Lors de cette journée il apparaît important que la direction et la hiérarchie participent afin de réfléchir ensemble à comment faire vivre ces instances éthiques.

## Type d'action de formation :

- Entretien et perfectionnement des connaissances.
- Cette formation peut s'inscrire dans le cadre de la formation continue

## Pédagogie :

Toutes nos formations sont conçues pour être interactives, en alternant apports théoriques et conceptuels, analyses de cas, échange de pratiques et partage d'expériences, mises en situation.

## Modalités d'évaluation :

- Test de positionnement et recueil des attentes en amont de la formation.
- Évaluation des acquis en fin de formation.
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des stagiaires.
- Certificat de réalisation.

## Formatrice :

Mélodie BRISARD, psychologue clinicienne.



# afccc occitanie

## Professionnels du couple et de la famille

### Modalités et délais d'accès aux formations :

- La composition des groupes (minimum et maximum) est indiquée pour chaque formation.
- Les inscriptions sont ouvertes dès la parution de la brochure sur le site.
- Les inscriptions sont closes quand le maximum est atteint.
- Si le minimum des participants n'est pas atteint un mois avant le début de la formation, celle-ci sera annulée ou reportée.
- Pour les formations sur site, la convention signée engage l'établissement.

### Accessibilité :

L'**afccc-occitanie** est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap : nous contacter afin d'étudier les possibilités de compensations disponibles.

Vous avez la possibilité de joindre **Maryse PASCAU**, référente handicap, égalité professionnelle femmes/hommes et référente qualité :

- Par mail : marysepascau32@gmail.com
- Par téléphone : 06 08 57 79 78

### Suivi et évaluation :

- Feuille émargement.
- Évaluation des compétences par des mises en situation pratiques.
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des stagiaires.
- Certificat de réalisation en fin de formation.

### Formation en intra :

La plupart des formations peuvent être déclinées en intra : nous consulter.

Toutes les formations peuvent être adaptées, en format et contenu, suivant les besoins.

Pour plus de renseignements, contacter **Irma DA CRUZ** :

- Par mail : secretariat@afccc-occitanie.fr
- Par téléphone : 05 62 59 85 60

Notre catalogue de formation 2024 -2025 - 2026 ainsi que les bulletins d'inscriptions sont téléchargeables en ligne sur notre site **afccc-occitanie.fr**

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### Inscription

- Vous pouvez vous pré-inscrire en ligne via le site, par e-mail ou par courrier.
- A réception de votre demande d'inscription, vous recevrez formulaire d'auto positionnement. le programme détaillé de la formation, et une convention.
- Votre inscription sera considérée comme définitive après l'accord de la prise en charge. la signature de la convention et la réception d'un acompte de 10% (personnel ou employeur).
- 15 jours avant le début du stage vous recevrez une convocation, ainsi que le livret du stagiaire contenant les informations pratiques concernant le stage.

### Facturation

- Nos tarifs ne sont pas soumis à la TVA.
- Toute formation commencée est due en totalité.
- Les factures sont à régler : 10% à l'inscription et le solde sur facture à l'issue la formation.

## Responsabilité

- Les stagiaires s'engagent à respecter le règlement de l'organisme de formation, contenu dans le livret du stagiaire.
- L'**afccc-occitanie** ne pourra être tenue responsable de tout dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les participants à la formation.
- Il appartient à l'employeur de vérifier que son assurance personnelle couvre ses salariés lors de leur formation.
- Il appartient au stagiaire de vérifier que son assurance personnelle le couvre lors de sa formation lorsque celui-ci s'est inscrit à titre individuel.

## Annulation ou report des formations

- Les conditions de report et/ou d'annulation sont stipulés dans les conventions.
- D'une manière générale, si le minimum de stagiaires requis n'est pas atteint 3 semaines avant le début du stage, la formation sera reportée ou annulée.

\*\*\*\*\*

Les actions de l'**afccc-occitanie** sont menées en partenariat avec

- L'Agence Régionale de Santé Occitanie.
- La Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité.
- Les Départements.
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie.
- La Caisse d'Allocations Familiales.
- Le Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents du Gers, du Tarn et Garonne, de l'Aveyron.
- Les missions locales pour l'emploi.

Nous remercions les villes d'Auch, Condom, Fleurance, l'Isle Jourdain, Lectoure pour



8 bis, rue Irénée David  
32000 AUCH



[www.afccc-occitanie.fr](http://www.afccc-occitanie.fr)



05.62.59.85.60.



[secretariat@afccc-occitanie.fr](mailto:secretariat@afccc-occitanie.fr)

Association reconnue d'Intérêt Général  
SIREN : 411 400 880 - SIRET : 411 400 880 00018  
FC : 73.32.00207.32 - DATADOCK 0035462  
Agrément QUALIOPI et Certif Région